

ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017

-ORDRE DU JOUR-

Rapport Moral
Rapport d'activité
Rapport Financier
Cotisations
Budget prévisionnel
Questions Diverses

La séance est ouverte à 16h par Monsieur Jacques GLOMET, Président en exercice. La feuille de présence fait apparaître 45 présents et 28 pouvoirs, soit un total de 73 pour un quorum de $174 - 15$ (moins de 16 ans) = $159 / 4 = 40$

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président souhaite la bienvenue à tous les courageux qui ont consacré quelques heures à la vie de leur club . Il présente les excuses de Mme DEVAUX, présidente du CD 17 et de Mr Pierre LE CLERC, contrôleur aux Comptes, souffrant.

APPROBATION du P.V de l'A.G du 17 Septembre 2016.

Sur demande du Président, et aucune observation n'ayant été formulée, le P.V de l'A.G du 17 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION des ASSESSEURS.

Au cours de cette réunion, un vote devant se dérouler à bulletin secret, le président demande 2 assesseurs et Mrs Chabot et Monville sont volontaires.

RAPPORT MORAL.

En début de ce rapport, je voudrai remercier tous les membres du Comité Directeur qui m'ont secondé tout au long de cette saison, et en particulier, honneur aux Dames, à Josette Gelan pour son investissement dans notre Ecole de Tir, tous les mercredis après-midi, assisté très efficacement par Marie-Christine Coudert ; puis notre trésorier Yannick Martin pour la tâche ingrate qu'est la tenue de nos comptes, notre secrétaire Fabrice Planchette et bien sure notre vice-Président Christian Férou et notre François Mirault, toujours sur le pont pour régler les problèmes techniques, malgré leur état de santé, à certains moments de l'année.

Malheureusement ce dernier a démissionné du Comité Directeur considérant que sa mission était trop prenante

Autre démission, celle de notre ami Claude Gardot, lui sa santé étant de plus en plus fragile.

Aussi, afin de palier à ces départs, le Comité Directeur à coopté Mr Loïc Maleuvre, qui s'était d'ailleurs présenté aux élections l'année passée.

Conformément à l'Art.11 de nos Statuts, le Président soumet cette candidature à la ratification de l'Assemblée Générale. S'agissant d'un vote pour une personne, doit être fait obligatoirement à bulletin secret, ce qui donne les résultats suivants :

Votants : 70 Exprimés : 70 Pour : 68 Contre : 2

Comme les années passées le Président a assisté à l'A.G de notre Comité Départemental qui s'est déroulé le 22 octobre 2016 à St Jean d'Angély. Comme se fut le cas pour notre club, il a été procédé aux élections pour le renouvellement du Comité Directeur, la Présidence restant assurée par Mme Isabelle DEVAUX.

L'A.G 2017 se tiendra ici même, le samedi 21 octobre prochain.

En ce qui concerne l'A.G de la Ligue Poitou-Charentes qui s'est tenue à Rochefort le dimanche 20 novembre, le Président s'est fait représenter par Mme Isabelle Devaux, ce week end, notre club organisant le Challenge Porte Royale. Cette A.G a vu elle aussi les élections pour le renouvellement des membres du Comité Directeur dont la présidence reste attribuée à Mr Guy SCHLETUS.

Sur le plan sécurité l'année fut riche en évènements. En effet suite l'inspection de nos installations par la Police Nationale le 25 mai 2016, le Président a été convoqué à une réunion de travail à la Sous-préfecture de Jonzac le mercredi 21 septembre 2016 à 10h.

Puis, sur convocation, nous avons eu une inspection du Club le vendredi 16 décembre 2016 à 16h par Mme Debien Secrétaire Générale de la S/Préfecture, accompagnée de Mr Périer du Commissariat de La Rochelle et de Mr Gouineau, inspecteur de la D.D.C.S

Le mardi 14 février 2017, notre Président a été convoqué à la s/Préfecture de Jonzac, afin de faire le point sur les visites effectuées en fin d'année 2016, dans tous les Clubs du Département. A cet effet il nous a été indiqué par Mme Le Sous-Préfet de Jonzac qu'à partir de maintenant, tous les clubs seront inspectés une fois par an.

L'année passée le Président informait l'A.G que depuis le 27 mai 2016, le fichier de nos licenciés était croisé avec le fichier FINIADA du Ministère de l'Intérieur. A ce titre le Président a été informé par la Fédération le 16 août dernier de bien vouloir retirer sur le champs la licence d'un de nos licenciés.

Autre information importante, celle concernant l'obligation pour tout sportif de produire un certificat médical pour l'obtention d'une licence sportive (loi 2016-41 du 26 janvier 2016, et ce tous les 3 ans, et pour certains sports présentant certaines contraintes, celui-ci sera annuel.

Le Tir étant considéré comme sport à contraintes (utilisation d'armes à feu ou à air comprimé) le certificat médical sera exigé annuellement comme par le passé.

Armes Club : Le club détient un certain nombre d'armes mises à la disposition des tireurs et en particulier aux tireurs débutants pour leur formation. Compte tenu de son coût d'entretien et de renouvellement, il est souhaitable que chaque tireur après une année envisage d'acquérir ses propres armes, hors mis bien sur, l'Ecole de Tir.

En ce qui concerne les munitions, il faut considérer que c'est un service que le club accorde à ces tireurs, étant donné le manque de professionnels à La Rochelle. Toutefois il est demandé à chacun de limiter à 2 boites par séance l'achat de ces fournitures, l'approvisionnement étant assuré par un membre du C.D devant se déplacer à Rochefort s/mer aux Etablissements Gendreau.

Suite à la présentation de ce rapport, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE.

-Les Effectifs :

- de 20 ans : 23 dont 5 filles
 - Ecole de Tir : 10 dont 0 filles
 - Autres jeunes : 4 CG, 5 CF, 4 JG
 - + de 20 ans : 151 dont 25 dames
- Soit un totale de **174** (par rapport à 2015/2016 - **172**)

Sur le plan national , notre Fédération a enregistré au 31 Août 2017, **219.950** licenciés, contre **201.450** au 31.08.2016, soit une augmentation de **18.500** licenciés par rapport à la saison précédente.

-Répartition par Communes :

Commune de La Rochelle	70
Communauté d'Agglomération	104
Autres communes du Département	0
Hors Département	0
Soi un Total de.....	174

-Fréquentation du Stand :

Pas de Tir 10m : 1584/ 100 tireurs soit 16 tirs par tireur (1566 pour 103 tireurs en 2015/16)
Pas de Tir 25m : 903/105 tireurs soit 8 tirs par tireur (824 pour 99 tireurs en 2015/16)
Pas de Tir 50m : 148/ 20 tireurs soit 7 tirs par tireur (108 pour 16 tireurs en 2015/16)
Soit un total de : 2635/225 tireurs soit 12 tirs par tireur (2128 pour 218 tireurs en 2015/16)

A l'analyse de ces chiffres on constate un manque certain d'assiduité de nos tireurs 25m, un grand nombre ne respectant pas le minimum requis pour détenir une « Autorisation de Détention ». A noter que le club est ouvert 3 demi-journées par semaine, soit 128 fois dans la saison, ce qui permet à tous une fréquentation selon leur disponibilité.

-Entretien des Installations :

Cette année encore, le Président rappelle qu'il appartient à tous de participer à l'entretien et à la propreté des installations, ceci n'étant pas réservé aux seuls membres du Comité Directeur. Cette saison encore il est à noter un laissé-aller au pas de tir 25m, certains tireurs oubliant souvent de ramasser leurs douilles et qu'il y a un balai à leur disposition.

A cet effet, et compte tenu que nous ne bénéficions pas du ramassage des ordures, il est demandé à tous, après leur séance de tir, de bien vouloir récupérer leurs cibles et autres déchets, afin de supprimer les poubelles, chose faite au pas de tir 10m.

-Achat de Matériel :

Comme nous l'avions envisagé à plusieurs reprises, nous avons fait l'acquisition de 10 pièges à balles, les Ets GIROCIBLE nous ayant proposé en fin d'année une promotion exceptionnelle sur ce matériel. A cet effet, je tiens à remercier les bonnes volontés (gros bras au nombre de 16) pour leur mobilisation lors de la livraison et la mise en place de ce matériel, chaque piège pesant 60 kgs, cette opération ayant été réalisée en 20 minutes.

Autre investissement important, l'installation d'un système de vidéo-surveillance . En effet, lors de nos diverses rencontres avec les Autorités Préfectorales, il nous a été indiqué de porter la plus grande attention sur les personnes non licenciés accédant à nos installations. Il est à noter que la majorité des Stands de Charente-Maritime sont maintenant ainsi équipés.

-Subvention :

Comme chaque année, nous avons déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Ville de La Rochelle le 9 janvier 2017. Lors de sa séance du 19 juin 2017, et sur proposition de Mme Léonidas, une subvention de 2.000 € nous a été accordée pour la saison 2017/2018, somme qui a été portée sur notre compte le 17 juillet.

CHALLENGE INTERNE.

A noter cette saison un désintéressement total de nos tireurs pour participer à cette compétition interne, seul 3 jeunes ont ainsi concourus.

CHALLENGE PORTE ROYALE.

Celui-ci s'est déroulé les 19 & 20 novembre 2016 avec une participation moyenne de nos licenciés et un certain désintéret des participants à la clôture de cette manifestation.

CONCOURS DE PRINTEMPS.

Cette compétition amicale s'est déroulée les 13 et 14 mai 2017 avec une faible participation, y compris malheureusement de nos propres licenciés.

CHAMPIONNATS 2016/2017.

(Voir tous les résultats en annexes)

-Championnats des Ecoles de Tir :

Cette année encore, seul 2 jeunes ont participé aux Départementaux, et un a été sélectionné aux Régionaux, mais n'y a pas participé pour des raisons familiales.

-Championnats 10m :

A noter une bonne participation de nos tireurs 10m à savoir, aux Départementaux 7 pistoliers et 8 carabiniers ; aux Régionaux 7 pistoliers et 6 carabiniers, et comme l'année passée notre D3 Marie-Christine Coudert a participé aux Championnats de France à Montluçon.

-Championnats 25/50m :

Cette année la participation de nos licenciés est la suivante :
Championnats départementaux : 3 pistoliers 25m, 1 pistolier 50m et 3 carabiniers 50m.
Championnats Régionaux : 1 pistolier 25m, 2 pistoliers 50m et 1 carabinier 50m.
Aucune sélection pour les championnats de France à Bordeaux.

-Championnats Armes Anciennes :

Quatre tireurs ont participé aux Départementaux, et 1 seul aux Régionaux, ce championnat se déroulant à la même date que notre Challenge Porte Royale.

-Championnats des Clubs :

Cette saison notre club a engagé une équipe Pistolet dans le Championnats des Club. Cette dernière s'est bien comportée, avec la 3^o place au niveau Départemental et 11^o aux Championnats régionaux.

-Master Régional :

Notre carabinier Bertrand MIGAUD a été invité à participer au MASTER Régional 10m. Au cours de cette compétition il a obtenu la 8^o place en finale individuelle et la 2^o place en finale par équipe avec Mme Germond Anne-Ségolène et Mr Gaborit Hugo de Royan.

-Challenges Extérieurs :

Quelques tireurs ont participé à diverses rencontres : Challenge de Pâques à Marennes, Challenge A.S.P.T à Pons, Challenge de Pentecôte à Marennes et Challenges à Smarves (86), Challenge de Printemps à Saintes et Circuit National de Nantes et Sens.

Après la lecture de ces palmarès, le Président rappelle une nouvelle fois que nous sommes avant tout un club sportif, et regrette le manque d'intérêt de nos licenciés pour les compétitions. Il demande s'il y a des questions sur ce rapport, et certains membres demandent être informés des dates par mail. Le président leur répond que toutes les informations sont affichées à l'accueil, ou chacun peut les consulter. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER.

C'est à notre Trésorier Y.MARTIN qu'il revient de présenter le rapport financier.

Recettes	47.205,15 €
Dépenses	47.583,21 €
Solde	-378,06 €

Détail de la trésorerie au 31 Août 2017 :

Espèces en caisse	302,00 €
Compte Courant	4.463,36 €
Compte Epargne	11.000,00 €
Soit un total de	15.765,36 €

Après présentation de ce rapport et lecture du rapport de notre Contrôleur aux comptes, Mr Pierre LE CLERC, et sur demande du Président, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

VERIFICATEUR AUX COMPTES. (pour 2017/2018)

Le Président a demandé à Mr Le Clerc s'il est disposé à assumer cette tâche pour la prochaine saison. Ce dernier lui a fait part de son accord.

COTISATIONS 2018/2019.

Aucune augmentation n'étant prévue, tant par la Fédération que par la ligue, les tarifs prévus pour 2017/2018 sont reconduits pour 2018/2019, soit :

Jeunes : 85 € - Adultes : 140 € - Etudiants : 100 € - Carte Club : 60 €

BUDGET PREVISIONNEL 2017/2018.

(Voir détail en annexe)

Recettes	Dépenses
53.000,00 €	53.000,00 €

HORAIRES & FERMETURES DU STAND.

-Horaires d'ouverture ; (sans changement)

Mercredi de 14 à 17 h – Samedi de 14 à 17 h – Dimanche de 9h30 à 12 h

-Fermetures :

Pour cette nouvelle saison le Comité Directeur a arrêté les jours de fermeture du Stand :

- Dimanche 26 novembre 2017 (Marathon)
- 23 et 24 décembre 2017 (Noël)
- 30 et 31 décembre (Jour de l'An)
- 31 mars et 1^o avril 2018 (Pâques)
- 19 et 20 mai 2018 (Pentecôte)
- du dimanche 8 juillet à 12h au samedi 18 août à 14h. (vacances d'été)

RAPPELS IMPORTANTS.

(Voir en annexe)

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 17h30, et le Président invite les participants à s'approcher du bar pour partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire Gl
Fabrice PLACHETTE

Le Président
Jacques GLOMET